

Trophées du Fair-Play

83

-

PRESENTATION GENERALE

Sommaire

1. LE FAIR PLAY, C'EST QUOI ?
2. POURQUOI CES TROPHEES ?
3. POUR QUI CES TROPHEES ?
4. L'INTERET POUR LES ACTEURS
5. INSCRIPTION
6. LES CRITERES RETENUS
7. LES DATES A RETENIR
8. COMPOSITION DU JURY
9. LES TROPHEES
10. DOSSIER D'INSCRIPTION

1. LE FAIR-PLAY, C'EST QUOI ?

Dans le sport, ce terme désigne une éthique qui recouvre à la fois le respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, mais aussi la loyauté, la générosité, la lucidité, la responsabilité, la maîtrise de soi et la dignité dans la victoire comme dans la défaite.

Pour que le sport joue pleinement son rôle éducatif, cet esprit doit être respecté et défendu par tous : joueurs, entraîneurs/éducateurs, arbitres, mais aussi dirigeants, parents et spectateurs.

2. POURQUOI CES TROPHEES ?

Dans le sport, on a plutôt tendance à mettre en avant les résultats et les victoires, voire les mauvais comportements. Mais il est tout aussi important de prendre en compte le travail qui amène aux résultats, la générosité quotidienne de bénévoles, le respect des valeurs humaines... Car le sport, c'est aussi tout cela.

Dans le but de valoriser les comportements de « fair-play », Le Comité Départemental Olympique du Var, en liaison avec les comités, municipalités, et OMS volontaires, a déjà développé l'opération « parents sports », considérant que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Il s'agit maintenant de mettre en évidence et de valoriser tous ceux qui, inlassablement, et parfois dans l'ombre, contribuent à donner au sport toute ses valeurs éducatives.

3. POUR QUI CES TROPHEES ?

Ils concernent tous les acteurs du mouvement sportif, considérés, pour 2011, selon 5 catégories :

- Comités Départementaux
- Communes / OMS
- Clubs / Associations
- Parents Sport
- Sportifs

4. QUEL INTERET POUR LES ACTEURS ?

Cela doit permettre de mettre à l'honneur toutes les composantes de la vie sportive auprès du grand public.

Il s'agit aussi de faire connaître et valoriser les actions déjà mises en place dans le département du Var.

L'un des objectifs est aussi d'inciter d'autres acteurs à agir à leur tour pour sensibiliser un public de plus en plus grand.

5. INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire dans l'une des 5 catégories (comités – communes/OMS – clubs/associations - parents sport - sportifs) en remplissant le formulaire d'inscription puis en le retournant au Comité Départemental Olympique et Sportif du Var **avant le 20 septembre 2011.**

6. LES CRITERES RETENUS

Un dossier de candidature complet.

L'originalité des actions menées.

La pertinence des actions en faveur du fair-play tel qu'il a été défini ci-dessus.

7. DATES A RETENIR

- Lancement des trophées et diffusion du cahier des charges : **01 juillet 2011**

- Retour des dossiers : **20 septembre 2011**

- Délibération du Jury : **14 octobre 2011**

- Remise des récompenses lors de la soirée : **20 octobre 2011**

8. COMPOSITION DU JURY

Le Jury sera composé de représentants du Mouvement Sportif varois et des collaborateurs de la commission *Ethique sportive*.

Les clubs et comités départementaux seront soumis pour avis et devront sélectionner des candidats qui participeront aux trophées.

9. LES TROPHEES

Trois trophées seront remis pour chacune des catégories, ainsi que des récompenses diverses.

10. DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site du CDOS 83 : <http://www.cdos83.org> ;
Vous pouvez également vous adresser au CDOS par téléphone au : 04 94 46 01 92 ou par mail : acdoss@cdos83.org .

Contacts

Responsable de la Commission : Lucienne ROQUES

Conseillère Technique : Isabelle BOISVILLIERS

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sport

Immeuble l'Hélianthe – Rue Emile Ollivier

83 000 TOULON

Tel. : 04.94.46.01.92 – Fax : 04.94.41.63.41

acdos@cdos83.org – www.cdos83.org